UNIVERSITÉ
SORBONNE
PARIS NORD

: www.univ-spn.fr
: Nos Campus Villetaneuse - Bobigny - St Denis - Argenteuil - La Plaine-Saint-Denis

Arrêté

Fixant la composition de la commission de recrutement externe par la voie contractuelle d'agents Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE) dans le corps des Techniciens de recherche et de formation, BAP J, Technichien-ne en gestion administrative organisée par l'Université Paris XIII dénommée USPN, Université Sorbonne Paris Nord.

La Présidente de l'Université

Vu le décret n° 2020-569 du 13 mai 2020 fixant pour une période limitée les modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un corps ou cadre d'emplois de niveau supérieur ou de catégorie supérieure instituées en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés ;

Article 93 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
Article L 5212-13 du code du travail ;
Article 6 sexies de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 fixant le nombre et la répartition d'emplois offerts au titre de l'année 2025 aux fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés pour l'accès aux corps des assistants ingénieurs du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

ARRÊTE

Article 1 : La commission de recrutement externe par la voie contractuelle dans le corps des techniciens de recherche et de formation, *BAP J, Technicien-ne en gestion administrative,* réservée aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi et organisée par l'Université Paris XIII dit USPN, est composée ainsi qu'il suit :

Madame Maine MAGOT, Responsable du Pôle accompagnement des personnels, conseillère mobilité carrière, responsable recrutement, Présidente, Université Sorbonne Paris Nord, Villetaneuse.

Monsieur Mourad FERGUENIS, Responsable de la vie étudiante, Membre, Université Sorbonne Paris Nord, Villetaneuse.

Madame Emilie BEAUFRÉRE, Responsable pôle développement RH et conseillère mobilité carrière, Membre, Université Paris 8, Saint Denis.

Monsieur Fernando VIEIRA, Directeur Des ressources Humaines, suppléant, Université Sorbonne Paris Nord, Villetaneuse.

Article 2 : La présidente de l'Université Paris XIII dénommée USPN, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Villetaneuse, le 2025

La Présidente de l'Université Sorbonne Paris Nord

Nathalie Charnaux